

and we will illustrate it with examples from different specialized fields where this aspect needs to be mastered. In addition to that, we will study the translator skills, by linking it to mastering the cognitive aspect of terminology in the specialized fields. Finally, as a conclusion, we will make some recommendations in this regard.

Mots-clés : Cognitive Terminological Notions ; Specialized Translation ; Translator Skills ; Specialized Field ; Cognitive Aspect

1- Introduction

« *Traduire, c'est comprendre pour faire comprendre* », affirme Christine Durieux, lors d'un colloque international intitulé « *Modernité et Altérité : représentations, concepts et langues* », tenu en Égypte en 2018.

La traduction d'un document spécialisé passe par une étape indispensable : celle de la compréhension du contenu de départ et d'arrivée. En effet, la compréhension est un processus touchant à la fois le traducteur et le destinataire dans la langue d'arrivée. Ce processus fait appel à la notion de cognition. D'ailleurs, cette notion est intégrée dans toutes les branches des sciences du langage et chacune la définit selon une approche particulière.

La présente recherche portera sur la terminologie, discipline étroitement liée à la traduction spécialisée et qui traite de notions en lien avec la cognition comme le concept, considéré comme le pilier de toute étude terminologique. En effet, chaque domaine de spécialité possède son univers conceptuel se référant à des connaissances d'ordre spécialisé. Ces connaissances sont tirées de plusieurs sources dont les spécialistes des domaines auxquels le recours représente une étape essentielle dans toute démarche terminologique. En outre, l'aspect conceptuel est analysé à travers un des processus terminologiques ayant un rapport étroit avec l'aspect cognitif : l'emprunt interne. De plus, l'ontologie, basée sur la cognition, est une notion fortement impliquée en terminologie. Enfin, les classèmes ou les classes conceptuelles sont construits selon une catégorisation mentale des connaissances spécialisées et ont donc un caractère cognitif.

Toutes ces notions terminologiques sont en étroite relation avec le processus cognitif de la traduction spécialisée. Elles aident à améliorer la compétence du traducteur qui devrait tenter de maîtriser l'aspect cognitif de la terminologie.

À partir de ces constats, nous formulons la problématique suivante : comment ces notions terminologiques cognitives mènent-elles à l'amélioration de la compétence du traducteur ?

Pour répondre à cette question, nous analyserons, dans la présente recherche, les notions terminologiques liées à l'aspect cognitif. Ensuite, un lien de cet aspect cognitif terminologique sera établi avec la traduction spécialisée, en l'illustrant par des exemples de différents domaines spécialisés où la cognition doit être maîtrisée. En outre, la compétence du traducteur sera traitée en la liant à la maîtrise de l'aspect cognitif de la terminologie dans les domaines de spécialité. Enfin, des recommandations seront émises à ce sujet en guise de conclusion.

2- Aspect cognitif de la terminologie : notions et réflexions

La terminologie est la science qui étudie, analyse et décrit les termes d'un domaine de spécialité donné. Le terme est donc le pilier de cette discipline. Qui dit termes dit connaissances spécialisées.

Dans cette première partie, l'aspect cognitif de la terminologie sera analysé, tout en émettant des réflexions sur son importance majeure.

En effet, Cabré (1998) souligne cette importance, en affirmant que le terme revêt un aspect cognitif par excellence. Elle définit la cognition comme suit :

« La cognition est le résultat d'un processus psychique qui conduit à la connaissance. La façon dont la pensée humaine perçoit les objets et, par abstraction, construit des concepts, se trouve à la base même de la théorie de la terminologie. La cognition est un cheminement intellectuel qui consiste à appréhender la réalité » (Cabré, 1998, p. 83-84).

D'abord, une question essentielle se pose : qu'est-ce que la connaissance ? Une définition pertinente de cette notion nous aidera à établir des liens étroits avec les notions de la terminologie.

La notion de connaissance est bien définie dans TERMIUM, banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada, comme suit :

« Ensemble de [...] faits, principes, significations, concepts et relations [qu'un individu possède en vue d'une activité déterminée] ».

Force est de constater que la plupart des études linguistiques s'intéressent à l'aspect cognitif de la langue, ce qui justifie la présence de cet aspect dans presque toutes les branches des sciences du langage. Il est à noter que chaque branche définit cet aspect selon sa propre vision et ses propres objectifs. Parmi les branches les plus touchées par cet aspect cognitif, figure la linguistique cognitive qui établit un lien étroit entre l'usage de la langue et les connaissances ou les savoirs de l'être humain. Selon la linguistique cognitive, le sens d'un terme est défini à travers la conceptualisation et l'usage humains. D'ailleurs, cette vision est partagée également par les spécialistes de l'analyse du discours qui intègrent pleinement l'aspect humain dans la dimension cognitive.

« Par dimension cognitive, j'entends la prise en compte des processus de construction des connaissances et de leur mise en discours à partir de données reçues par les sens, la mémoire et les relations sociales » (Paveau, 2006, p. 11).

Les connaissances peuvent être monolingues, bilingues ou multilingues. Dans ce contexte, les normes ISO parlent de « connaissances multilingues » :

« Dans l'une de ses normes récentes, l'Organisation internationale de normalisation (ISO) parle de la communauté mondiale actuelle comme évoluant vers une société de l'information et de la connaissance multilingue, où les technologies de l'information et de la communication jouent un rôle de plus en plus grandissant » (Raus, 2013, p. 5).

Cette citation met en relief la notion cognitive dans le terme « connaissance » auquel est ajouté l'adjectif « multilingue », pour affirmer l'importance de ces connaissances dans toutes les langues. Les connaissances multilingues sont effectivement le propre des travaux terminographiques et constituent un outil indispensable dans le processus de traduction.

En outre, la sémantique cognitive est une des branches des sciences du langage impliquant la cognition dans ses études. Cette science considère que la cognition est la compréhension des idées qui sont exprimées à travers le langage.

« (...) il (le langage) est considéré comme le produit et le moyen d'un processus de connaissance » (Rastier, 1993, p. 162)

Dans cette perspective, le langage serait à la fois un outil aidant à comprendre et à acquérir les connaissances et un résultat de cette acquisition, puisque celles-ci sont désignées et exprimées par le langage.

Par ailleurs, la sémantique met déjà l'accent, selon sa perspective, sur l'importance du concept qui relève de la terminologie.

« Le concept occupe une place très importante dans le processus d'apprentissage et d'acquisition des connaissances. Un concept est un élément ou une réalité perceptible d'un objet ou d'un évènement. Le concept est important car il constitue l'unité de base du sens et est, par conséquent, la composante fondamentale de la connaissance » (Tondji-Simen, 2005, en ligne).

En effet, la cognition est fortement ancrée en terminologie, science qui fait l'objet de notre recherche. D'ailleurs, les sciences cognitives font partie des disciplines étroitement liées à la terminologie qui est interdisciplinaire, puisqu'elle entretient des relations avec d'autres sciences comme la traductologie, les sciences du langage et les sciences de la communication.

Dans ce contexte, nous avons jugé important de fournir une définition terminologique de la cognition. D'un point de vue terminographique, la cognition serait le processus au cours duquel le terminographe acquiert et transmet des connaissances spécialisées, à travers l'analyse des désignations et des concepts constituant la terminologie d'un domaine de spécialité donné.

La recherche terminologique a donc pour objectif direct d'étudier les termes d'un domaine spécialisé et pour objectif indirect d'assurer la transmission des connaissances spécialisées aux personnes dont le métier l'exige.

De ce fait, la terminologie s'intéresse à la description des structures des connaissances spécialisées ayant trait aux sciences cognitives. Ces connaissances circulent par l'intermédiaire des langues de spécialité que Pierre Lerat définit d'ailleurs comme étant « *l'usage d'une langue naturelle pour rendre compte techniquement des connaissances spécialisées* ». (Lerat, 1995, p. 21).

Si nous analysons de plus près l'approche cognitive de la terminologie, nous constatons qu'il existe des notions liées à la cognition, comme le concept, pilier de cette science. Ainsi, le terme est formé de deux composantes essentielles : le concept et la désignation. Le concept représente l'image cognitive ou la connaissance nommée par la désignation. Il est défini par les normes ISO comme étant « *Toute représentation mentale d'objets dans un contexte ou un domaine spécialisé* » (ISO 704, 2001, p.2). L'adjectif *mentale* renvoie à tout ce qui relève de la connaissance ou de la cognition.

Une autre définition du concept, complémentaire à celle qui précède, met en relief son intérêt ou son utilité dans les domaines spécialisés :

« *Les concepts ou les notions propres à une spécialité sont des représentations mentales servant à structurer les objets du monde réel* » (Pavel, Nolet, 2001, p. 20)

Par ailleurs, l'Homme définit le concept comme suit :

« Le concept est une représentation mentale qui retient les caractéristiques communes à un ensemble d'objets »
(L'Homme, 2004, p. 25).

Selon L'Homme, les représentations conceptuelles constituent une des méthodes de structuration des données terminologiques. Bien que ces représentations mentales soient déjà effectuées par les spécialistes dans les domaines de spécialité, elles sont nommées par le terminographe. Par exemple, un médecin sait qu'une « opération » est subie par un « patient » et effectuée par un « chirurgien », alors que le terminographe considère qu'une action est subie par un agent et effectuée par un acteur.

En effet, avant de réaliser tout projet terminographique, le terminographe doit établir des liens conceptuels dans le domaine spécialisé objet d'étude. Lors de la réalisation d'une étude terminographique bilingue ou multilingue, l'aspect cognitif du concept s'impose en permanence, puisque le terminographe tente de répondre à une question qui le poursuit : les connaissances sont-elles universelles et uniques dans toutes les langues ? Bien que le concept soit un outil de normalisation, ce caractère universel de la cognition, dépendant de plusieurs enjeux culturels et sociaux, n'est pas valable dans tous les cas et varie d'un domaine spécialisé à l'autre.

Ces questions posées par le terminographe font appel à deux phénomènes cognitifs : la perception et la conceptualisation.

Selon l'approche cognitive, le processus de désignation des concepts - suivant la démarche onomasiologique de la terminologie - doit passer par le processus de conceptualisation. Cela résulte du fait que chaque terme constitue le reflet de la pensée d'une communauté qui caractérise le concept désigné. Cette pensée résulte de la perception qui aide les individus à percevoir les objets du monde réel et à attribuer une étiquette à chaque concept. Nous pouvons donc constater que la perception des objets mène à leur conceptualisation.

Dans cette perspective, Rita Temmerman, Professeur de linguistique appliquée à l'Université Libre de Bruxelles, propose la création de la terminologie sociocognitive qui reflète le caractère cognitif de la terminologie dans les domaines spécialisés. Cette

branche de la terminologie vise à étudier l'influence réciproque entre la pensée humaine, le monde référentiel (connaissances de ce monde) et l'aspect linguistique.

Il est à noter qu'il existe deux types de connaissances : communes et spécialisées. Ces deux types de connaissances peuvent être sujets à l'interprétation suivant les sociétés et les cultures. Dans ce cas, les usagers d'une langue assurent la catégorisation sémantique des connaissances en fonction de leurs besoins et de leurs références culturelles.

En terminologie, la connaissance est d'ordre spécialisé, étant donné qu'elle étudie les termes des domaines spécialisés ayant chacun sa langue de spécialité. Dans ce cas, le spécialiste ou l'expert est une des sources de connaissances spécialisées. D'ailleurs, le recours au spécialiste est une étape essentielle dans le processus terminologique. Le spécialiste partage effectivement un aspect commun avec le terminologue dans son raisonnement scientifique, puisque les deux accordent un intérêt particulier à la structure conceptuelle du domaine qui aide à organiser efficacement ses connaissances spécialisées. D'ailleurs, le spécialiste d'un domaine organise les connaissances spécialisées selon des représentations mentales basées sur les relations ou les réseaux combinatoires entre les concepts. En cas d'absence de classèmes prédéfinis par les spécialistes du domaine, le terminologue les crée lui-même, à des fins de catégorisation des concepts.

D'autres sources de connaissances sont à la disposition du terminographe, à savoir les ouvrages spécialisés et les documents techniques rédigés par des spécialistes du domaine.

Dans ce cadre d'organisation des connaissances, deux notions terminologiques cognitives sont indispensables : celles de classification et de catégorisation. Ces notions sont basées sur la notion de classes d'objets ou de classèmes relevant également de la terminologie. En effet, chaque domaine spécialisé a un système de classement ou un arbre conceptuel qui assure sa bonne structuration.

« Le principe fondamental de toute démarche terminologique est l'appartenance des termes à des domaines d'activité

structurés en systèmes de classement des savoirs spécialisés »
(Pavel, Nolet, 2001, p. 1).

Pour bien réaliser ce classement, la langue et surtout la terminologie constituent un support aidant à créer les représentations des connaissances. Ainsi, à partir de la formation des classèmes, la terminologie regroupe les objets partageant des caractères (au niveau conceptuel ou de la pensée) ou des sèmes communs (au niveau linguistique) en une classe d'objets de la réalité. Pour ce faire, le terminologue a recours à un outil de description terminologique : l'analyse sémique des termes, en les découpant en sèmes considérés comme les plus petites unités de sens.

« Le groupement des objets individuels en classes représente une étape dans le processus d'élaboration des connaissances, et les systèmes notionnels sont le substrat sur lequel s'édifie tout système de connaissances » (Lethuillier, 2003, p. 383).

En effet, la classification des termes d'un domaine spécialisé fait partie du travail du terminographe. Cette classification relève de la taxinomie et touche la hiérarchisation des termes au niveau lexicosémantique. Quant à la catégorisation en terminologie, elle est effectuée au niveau du concept qui est de nature mentale. Par la suite, la catégorisation conceptuelle est une opération mentale indispensable à la classification de nature linguistique. Les deux notions de classification et de catégorisation se complètent donc. Les unités lexicales et terminologiques ne sont donc que la réalisation de cette catégorisation.

Il est à noter qu'un terme peut appartenir à plusieurs classes d'objets selon le contexte qui définit le domaine spécialisé en question. Par exemple, « souris » peut appartenir à la fois à la classe des animaux et à celle des périphériques de pointage en informatique.

Afin de bien illustrer ces deux notions, le terminographe a recours à la construction d'arbres conceptuels – qui est une notion terminologique – pour représenter les différentes relations entre les concepts. Parmi ces relations, figurent celles de générique à spécifique en parlant des classes conceptuelles (des hyperonymes et des hyponymes au niveau linguistique). Un autre exemple de relations

conceptuelles en terminologie est celui de la relation partitive (partie d'un tout) ou de la méronymie, qui classe les concepts ou les termes selon l'appartenance des parties à un tout. D'autres relations associatives ou ontologiques lient les concepts comme celle d'acteur-action, action-résultat, cause-effet, activité-lieu, et les autres relations basées sur la succession des événements ou des actions.

Il est à noter que ce système de classement aide les terminoticiens impliqués dans la construction des bases de données terminologiques. Ces bases sont conçues à partir du classement du domaine en sous-domaines et des classèmes formés dans chaque sous-domaine.

Par ailleurs, la définition terminologique est une notion terminologique liée à la cognition, puisqu'elle est un moyen de description du concept désigné par le terme, en énumérant ses caractères et en l'intégrant dans le système conceptuel du domaine spécialisé en question. En outre, le définisseur initial est la base ou le pilier de la connaissance qui sera fournie dans la définition. En effet, le définisseur est un élément descriptif du terme désignant une connaissance. Par exemple, dans le domaine politique, le terme « décret » peut être défini comme suit : décision prise par le pouvoir exécutif d'un État. En observant cette définition, nous constatons que le définisseur « décision » implique déjà en lui un élément cognitif qui renseigne sur le concept « décret ». Ce définisseur peut à lui seul être une source de connaissance ou de compréhension au destinataire.

Parmi les processus terminologiques ayant un rapport étroit avec l'aspect cognitif, figure l'emprunt interne, appelé en traduction « métaphore terminologique », qui sera défini dans cette partie et développé ci-après. Selon la vision terminologique, l'emprunt interne est le recours d'un domaine de spécialité à un terme de la même langue employé dans un autre domaine de spécialité. Ce recours interne est basé sur une analogie conceptuelle entre deux domaines, qui mène à une analogie terminologique (usage des mêmes termes). Il s'agit d'un nouveau terme implanté dans un domaine de spécialité différent. Par conséquent, l'emprunt interne est un processus qui part de l'aspect conceptuel pour arriver à l'aspect linguistique, et relève donc du côté cognitif de la terminologie. Les termes du domaine de

l'informatique et de l'internet sont une illustration significative de ce processus, par exemple, les termes *pirate*, *naviguer*, *navigateur*, *navigation*, *surfer*, etc qui sont empruntés au domaine maritime, et le terme *toile d'araignée mondiale* pour désigner le Web, qui est emprunté à l'entomologie. Citons un autre exemple : les termes *organes du corps* et *organes de l'État* employés dans deux domaines de spécialité différents, à savoir, l'anatomie et la politique et partageant un concept commun : celui d'assurer le bon fonctionnement du tout (le corps ou l'État). Selon la vision traductologique, il s'agit d'une métaphore terminologique, puisque le terme emprunté à un autre domaine de spécialité est une image ou une figure de style résultant d'une analogie entre concepts.

Une des preuves concrètes de la forte présence de l'aspect cognitif en terminologie, est la nature des champs d'une fiche terminologique confectionnée par le terminographe et intégrée dans une base de données, et représentant donc le côté pratique de cette science. Par exemple, le champ EXP, qui fournit des informations et les données encyclopédiques ne faisant pas partie de la définition, est basé sur les connaissances concernant le terme vedette et le concept désigné. Pour remplir ce champ, le terminographe doit avoir un minimum de connaissances spécialisées sur le domaine et surtout sur le terme vedette faisant l'objet de la fiche. Un autre champ démontrant l'aspect cognitif et l'aspect linguistique de la terminologie est celui des cooccurrents (COOC) ou des relations (REL). En effet, le champ COOC suppose une bonne connaissance des concepts en relation étroite avec le concept désigné par le terme vedette, pour pouvoir repérer les termes figurant dans le même contexte que la vedette. Quant au champ REL, il exige une maîtrise de l'organisation des concepts d'un domaine de spécialité, afin de pouvoir repérer les relations entre eux. Les termes du domaine reflètent, de ce fait, son organisation conceptuelle. D'ailleurs, selon L'Homme :

« L'ensemble des termes d'un domaine spécialisé est le reflet de l'organisation des connaissances dans ce domaine. Les termes dénotent des concepts qui sont reliés entre eux »
(L'Homme, 2004, p. 25).

Dans ce contexte, il serait pertinent d'évoquer le rôle de l'informatique, science ayant un lien étroit avec l'aspect terminologique cognitif. Ainsi, nous ne pouvons pas passer sous silence l'importance de la technologie qui assure la survie des langues de spécialité, objet d'étude de la science de la terminologie. Par exemple, l'aspect cognitif est présent dans les bases de données terminologiques conçues à partir des relations entre les concepts d'un domaine qui existent dans les fiches déjà mentionnées. Ces relations et les autres champs de la fiche terminologique représentent pour l'informaticien des informations sémantiques importantes pour la construction de ces bases.

Dans cette perspective, la notion d'intelligence artificielle (IA), liée étroitement à la terminologie, semble être essentielle. En effet, la terminologie et l'intelligence artificielle partagent une caractéristique cognitive essentielle commune : celle de la représentation des connaissances, à travers les relations entre les concepts selon la vision terminologique et entre les entités constituant les réseaux sémantiques selon la vision ontologique. Ces relations constituent un système conceptuel qui est à la base de toutes les études terminologiques et ontologiques. En outre, les deux sciences ont recours à la taxinomie, afin de représenter la connaissance.

Il est à noter que la terminologie est une discipline au service de l'ontologie, puisqu'elle vise à établir des relations entre les concepts, et par la suite, à créer des réseaux combinatoires et sémantiques indispensables aux études ontologiques. Dans ce cadre, il serait adéquat de rappeler la définition de l'ontologie qui est la science traitant de la structuration informatisée des concepts ou des entités dans un domaine de spécialité donné. C'est la raison pour laquelle la terminologie et l'ontologie sont deux sciences conjointes de par l'objectif commun qu'elles cherchent à atteindre, à savoir les relations entre les termes d'un domaine de spécialité donné.

Tous ces processus terminologiques cognitifs sont enseignés en cours de terminologie à la faculté des Langues Appliquées de l'Université Française d'Égypte. L'approche didactique revêt donc une importance majeure, puisqu'elle permet d'initier les futurs terminologues-traducteurs à l'aspect cognitif de la terminologie. Cette

approche montre bien comment les étudiants mobilisent leurs connaissances (aspect cognitif), afin d'établir, par exemple, des relations entre concepts en cours de terminologie et de construire, ensuite, en cours d'informatique, des bases de données terminologiques. Ces relations sont établies à partir de corpus comparables bilingues (français-arabe dans notre cas) considérés par le terminographe comme des sources fiables de connaissances spécialisées. À partir de la lecture minutieuse et de l'observation de ces corpus, l'étudiant collecte des informations et acquiert des connaissances concernant le sous-domaine en question. Une fois cette acquisition des connaissances maîtrisée, l'étudiant est capable d'identifier, de classer et même parfois de nommer les relations entre les concepts.

Dans cette partie, nous constatons donc la forte présence de l'aspect cognitif en terminologie. Cet aspect sera analysé dans la partie suivante, tout en le liant à la traduction spécialisée.

3- Cognition terminologique et traduction spécialisée

La traduction est un processus basé sur les connaissances déjà acquises et susceptibles d'être acquises tout au long du processus. Elle constitue un processus interprétatif exigeant donc le recours à l'aspect cognitif.

« Le processus de traduction est un processus cognitif se définissant essentiellement par le traitement de l'information contenue dans le texte de départ et par sa mise en relation avec les connaissances antérieures du traducteur » (Lagarde, 2009, p. 22).

En effet, l'aspect cognitif existe dans presque toutes les étapes du processus de la traduction, à savoir la compréhension du texte de départ, la déverbalisation pour exprimer le sens du contenu à traduire, la reformulation des idées dans le texte d'arrivée en ayant recours à la fois aux connaissances préexistantes et à celles acquises au cours de la recherche documentaire, et même la révision de la traduction. Ces étapes seront développées dans la partie suivante.

Par ailleurs, la traduction spécialisée est étroitement liée à la terminologie, puisque les deux portent sur les langues de spécialité. Dans cette perspective, l'aspect terminologique cognitif des langues de spécialité est très utile à la traduction spécialisée. La cognition, dans ce cas, est considérée comme l'aspect réaliste et pragmatique présent dans le côté terminologique en traduction spécialisée. Cet aspect pragmatique découle de la nature technique ou la technicité des textes spécialisés faisant l'objet d'étude de la terminologie, et dont l'objectif est de transmettre un contenu informatif sans aucun égard à l'aspect esthétique qui caractérise les textes littéraires. Par conséquent, la terminologie assure au traducteur un bon transfert cognitif spécialisé au destinataire de la traduction.

En effet, Sylvie Vandaele (2005) établit un lien étroit entre la terminologie et la traduction à travers l'aspect cognitif représenté essentiellement par le concept. Selon elle, le cognitivisme est un élément indispensable dans le processus de la traduction. Dans ce processus, le traducteur doit se baser sur ce qu'elle appelle un « ancrage cognitif » :

« Cet ancrage réside dans des noyaux conceptuels qui peuvent être dégagés à partir des éléments qui fondent la discipline en question. C'est ce cadre conceptuel général qui permet de cartographier les termes » (Raus, 2013, p. 14).

Dans ce contexte, il serait pertinent d'affirmer que le traducteur est confronté à des difficultés lors de la traduction d'un texte technique ou spécialisé. Dans ce cas, il est appelé à maîtriser les concepts du domaine traduit, afin d'acquérir les connaissances du monde nécessaires à la traduction.

De plus, le traducteur assure, dans certains cas, une bonne communication entre les spécialistes d'un domaine. Cette communication technique n'est garantie que par la maîtrise de l'aspect terminologique cognitif par le traducteur. Il s'agit ici non seulement de la maîtrise des termes du domaine, mais des processus terminologiques essentiels en traduction, comme la structure conceptuelle du domaine qui représente l'essence du bagage cognitif du traducteur.

Il est à noter que les études terminologiques ont permis de classer et de catégoriser les concepts des domaines de spécialité, de manière à aider le traducteur à les comprendre, et par la suite, à faciliter le processus de traduction spécialisée.

Lors du processus de traduction, le traducteur est effectivement censé comprendre les relations conceptuelles et lexico-sémantiques (champ REL de la fiche terminologique évoqué ci-dessus) entre les termes du domaine traduit, afin d'éviter la transmission d'un contenu sémantiquement déformé ou ambigu.

« (...) un traducteur qui, lors du passage d'une langue à l'autre, est appelé à mettre en place une vraie réflexion au niveau cognitif et lexico-terminologique afin de retracer la carte conceptuelle ou mapping que sous-tend tel ou tel texte en ses éléments conceptuels constructifs (...) en vue d'une correcte transposition » (Rollo, 2016, p. 65).

Le traducteur se construit donc « un environnement cognitif » à partir des connaissances spécialisées acquises.

« Notre hypothèse de départ est que le traducteur qui interprète un texte original à traduire recourt aux connaissances interdisciplinaires pour arriver à un texte qui réexprime le même vouloir dire dans la langue cible. L'ensemble de cette masse d'informations complexes est ce que nous appelons « environnement cognitif du traducteur » » (Kambaja Musampa, 2011, p. 30).

Cet « environnement cognitif » aide le traducteur à bien sélectionner les informations à transmettre selon le contexte dans lequel elles figurent. Pour opérer cette sélection, il doit interpréter le sens du contexte, à travers la mobilisation des connaissances déjà existantes. Ce processus est donc de nature cognitive. Au cas où ces connaissances s'avèrent insuffisantes, le traducteur est appelé à les enrichir en acquérant de nouvelles connaissances. Le niveau cognitif recherché, dans ce cas, est évalué en fonction des besoins et de la difficulté technique du texte de départ.

Par ailleurs, le traducteur recherche les connaissances spécialisées dans les produits terminographiques, à savoir les dictionnaires spécialisés et les banques de données terminologiques. Ces produits hébergent les fiches terminologiques déjà mentionnées qui comprennent certaines données revêtant un caractère cognitif. Par conséquent, le travail du terminographe est considéré comme un produit cognitif au service de la traduction spécialisée.

Suite à une observation, il a été constaté que l'aspect cognitif est flagrant en traduction dans certains domaines spécialisés plus que d'autres. Cela est dû au fait que les connaissances dans ces domaines dépendent des aspects culturels et historiques, par exemple, le domaine de la finance islamique ayant ses propres concepts, ou le domaine politique dont les termes désignent parfois des systèmes différents, tel qu'il sera illustré dans la partie suivante. Nous pouvons affirmer qu'il existe donc une nécessité cognitive dans certains domaines à technicité élevée, inconnus par le public cible ou le traducteur lui-même, et méritant ainsi un effort cognitif supplémentaire afin de garantir une bonne transmission du contenu.

Lors du processus de traduction, le traducteur doit tenir compte d'un élément influençant l'acquisition cognitive, et par la suite, la traduction d'un contenu spécialisé : le public cible. En effet, le public cible est un élément indispensable dans la construction des connaissances inhérentes aux concepts traduits. Il s'agit de la conceptualisation opérée par le large public qui influence le secteur d'activité en question. Par exemple, dans le domaine du commerce, les consignes de protection de l'environnement inscrites sur les produits sont traduites selon la conceptualisation du public cible des consommateurs. Par exemple, au dos de l'emballage du gâteau de la marque « Todo Brownies », le traducteur égyptien a traduit « Gardez votre pays propre » par « حافظوا على نظافة مدينتكم » (gardez votre ville propre). Dans cet exemple, le traducteur a choisi le terme adéquat en s'adaptant au concept de « ville » ancré dans l'esprit du public cible égyptien et non pas de « pays » et a donc changé d'échelle, afin de le sensibiliser davantage à la préservation de son environnement ; le concept de « ville » étant plus rapproché de sa pensée que celui de pays en général.

Dans ce cadre de la conceptualisation, il serait pertinent d'analyser un autre phénomène cognitif terminologique lié à la traduction : celui de la métaphore terminologique déjà évoquée brièvement dans la première partie. Traduire la métaphore terminologique s'avère être une tâche assez compliquée. Cette complexité est due au fait que la métaphore terminologique, existant dans les domaines spécialisés, est basée sur la pensée humaine et le champ cognitif du locuteur plutôt que sur la rhétorique et la stylistique comme le pensent les linguistes. En effet, la métaphore est un processus mental qui relève du niveau conceptuel. Traduire une métaphore nécessite une représentation minimale à la fois des concepts sources et cibles. Cette représentation conceptuelle dans les deux langues de départ et d'arrivée dépend des images sociales construites non seulement par les membres de la société, mais aussi par les spécialistes du domaine. Il s'agit ici de la conceptualisation métaphorique nécessaire à la maîtrise des connaissances spécialisées. Cette conceptualisation relève de l'aspect cognitif intégré dans le processus de traduction, puisqu'elle aide le traducteur à prendre de bonnes décisions traductives. Il est à noter que la conceptualisation de la langue de départ n'est pas la même que celle de la langue d'arrivée. Dans certains cas, le traducteur est même appelé à ne pas traduire la métaphore formulée dans la langue de départ si l'image voulue n'existe pas dans la langue d'arrivée. Ne pas réussir à traduire la métaphore terminologique pourrait, de ce fait, mener à une perturbation cognitive car l'interlocuteur ressent un élément étranger à sa propre conceptualisation.

En conséquence, la traduction spécialisée est en étroite relation avec l'aspect cognitif terminologique. Cela exige une compétence cognitive de la part du traducteur que nous analyserons dans la partie suivante.

4- Compétence cognitive du traducteur : élément fondamental pour une bonne traduction spécialisée

Le traducteur joue un rôle majeur dans le processus cognitif, puisqu'une compétence cognitive minimale est exigée pour assurer une bonne traduction spécialisée.

Dans ce contexte, une question se pose : qu'est-ce que la compétence du traducteur ? Pour répondre à cette question, il est indispensable de faire la différence entre la traduction générale et la traduction spécialisée. Il est à noter que le traducteur professionnel doit actuellement être formé à ce dernier type de traduction. La traduction spécialisée exige effectivement l'ajout d'un complément technique des connaissances générales, une compréhension (décodage) et une transmission (encodage) d'un contenu spécialisé. Ce type de traduction nécessite donc une compétence cognitive de la part du traducteur constituée de ces trois exigences.

« (...) , on parle de traduction spécialisée dès que le bagage cognitif partagé par le plus grand nombre ne suffit pas pour mener à bien les opérations de décodage et de transcodage, qu'un appoint de connaissances s'impose. Ainsi, dans le processus de la traduction spécialisée, l'appoint de connaissances revêt un caractère essentiel » (Lethuillier, 2003, p. 380).

En général, la compétence est basée sur le savoir du traducteur. Ce savoir a une structure complexe, puisqu'il dépend de plusieurs éléments différents mais complémentaires : la méthodologie de traduction (savoir-faire), le comportement (savoir-être), la maîtrise linguistique et les connaissances spécialisées extralinguistiques (savoir linguistique et spécialisé).

« Elle (la compétence) intègre un savoir (connaissances opérationnelles spécifiques à un domaine), un savoir-faire (habiletés) et un savoir-être (attitudes et habiletés sociales et cognitives) » (Abi Abboud, 2010, p. 24).

Il est à noter que les deux types de connaissances linguistiques et spécialisées entretiennent une relation de complémentarité, puisqu'aucun de ces types ne peut suffire à assurer une bonne traduction d'un texte spécialisé. Ainsi, une fois maîtrisées, les connaissances spécialisées doivent être exprimées dans la langue d'arrivée. Le traducteur est donc censé maîtriser la langue de la spécialité en question dans la langue d'arrivée, sachant que chaque langue de spécialité a ses caractéristiques et ses structures morpho-syntaxiques et sémantiques propres.

« La langue de spécialité ne se réduit donc pas à un vocabulaire spécialisé ou à une terminologie. Il est vrai qu'elle utilise des dénominations mais elle le fait à travers un discours qui, tout en puisant dans les ressources ordinaires de la langue, se distingue par ses propres caractéristiques linguistiques » (Moharram, 1996, p. 4).

Afin de mener à bien son travail, le traducteur devrait enrichir ses capacités cognitives. Ces capacités, caractéristiques des processus mentaux tels que la mémoire, la compréhension, le jugement et le raisonnement logique, sont devenues indispensables au traducteur pour assurer un bon déroulement du processus de traduction. Ces capacités aident le traducteur à acquérir et à bien assimiler de nouvelles connaissances spécialisées dans le domaine traduit.

D'ailleurs, la théorie interprétative de l'ESIT affirme l'importance de ses capacités cognitives, puisque les trois phases du processus de traduction qu'elle décrit – interprétation, déverbalisation et réexpression – sont basées sur le sens explicite et implicite.

Selon le terminologue, le critère essentiel pour juger de la compétence d'un traducteur est l'absence de confusion terminologique et cognitive dans sa traduction. La compétence du traducteur dépend donc de la clarté terminologique et cognitive. Il s'agit, dans ce cas, d'une relation de réciprocité entre la compétence terminologique et la compétence cognitive, puisque la première, une fois acquise, garantit la deuxième et vice versa.

« La compétence terminologique est un savoir-agir complexe qui implique la mobilisation et l'agencement d'un bagage cognitif, facilitant la maîtrise de la structure conceptuelle d'un domaine de spécialité et la résolution de problèmes terminologiques dans la pratique traductive spécialisée » (Navarro, 2016, p. 68).

En outre, la recherche documentaire et terminologique représente un des critères de compétence du traducteur. Cette recherche dans les documents spécialisés permet de bien comprendre et cerner les différents concepts du domaine traduit.

D'ailleurs, dans les grandes écoles de traduction, la formation d'un traducteur inclut des cours de terminologie complétant les cours de recherche documentaire. Ces cours permettent au futur traducteur de bien comprendre la terminologie et les structures conceptuelles de chaque domaine traduit.

Ainsi, la compétence du traducteur dépend de la maîtrise de l'aspect cognitif de la terminologie, et par la suite, des piliers de cet aspect à savoir le sens et l'univers des concepts du domaine objet de traduction. Le traducteur devrait donc maîtriser l'arbre ou le schéma conceptuel du domaine qu'il traduit, celui-ci étant le même pour la langue de départ et la langue d'arrivée, puisqu'il est constitué, la plupart du temps, des mêmes concepts. Cela ne peut être réalisé que s'il a un minimum de connaissances dans ce domaine permettant d'enrichir son bagage cognitif, et par la suite, son bagage terminologique. C'est la raison pour laquelle, des modules spécialisés comme l'économie, le droit et l'informatique sont enseignés au futur traducteur (c'est le cas d'un étudiant au département de Traduction spécialisée à la faculté des Langues Appliquées, Université Française d'Égypte). En conséquence, il est nécessaire de maîtriser le côté cognitif d'un domaine afin de maîtriser sa terminologie et par la suite sa traduction.

Par ailleurs, maîtriser l'aspect cognitif de la terminologie veut dire maîtriser la structure conceptuelle et les classèmes propres à chaque domaine de spécialité. Cette structure conceptuelle est sujette à une évolution perpétuelle, puisque de nouveaux concepts émergent dans tous les domaines de spécialité, grâce au rythme vertigineux des inventions et au changement des phénomènes. Il s'agit, dans ce cas, d'une évolution cognitive dans le domaine de spécialité, puisque les connaissances d'un domaine dépendent des concepts qui le construisent. Dans ce cas, une réorganisation cognitive du domaine est nécessaire pour suivre cette évolution.

Un exemple de cette évolution cognitive est flagrant dans les documents spécialisés des organisations internationales et mondiales, surtout celles qui connaissent, presque tous les jours, un changement de concepts. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) illustre cette vision, car au sein de cette organisation, les concepts changent selon

les besoins de l'époque. Par exemple, le terme « variole » est actuellement mis en veilleuse (dans le patrimoine de la langue) avec l'éradication de la maladie en 1980, alors que le terme « poliomyélite », désignant une maladie encore combattue jusqu'à nos jours, continue à figurer fréquemment dans les documents techniques de l'OMS. Il s'agit, dans ce cas, de concepts qui disparaissent en faveur de nouveaux qui émergent. Ces changements marquent une importante évolution des connaissances médicales (évolution cognitive) devant être maîtrisée par un traducteur spécialisé.

En outre, au sein des organisations internationales, un autre aspect cognitif devrait être respecté en traduction : celui des protocoles en vigueur dans les lettres officielles, qui exigent l'emploi de termes adéquats pour s'adresser, par exemple, à un roi, à un ambassadeur ou à un expert. Par ailleurs, la terminologie employée par ces organisations dans les résolutions officielles constitue un élément cognitif essentiel lors de la traduction de ces textes. Dans ce cas, il s'agit de facteurs discursifs impliquant un usage terminologique précis et influençant le bagage cognitif du traducteur.

Par conséquent, la compétence du traducteur pourrait se résumer en deux opérations essentielles : la compréhension et la reformulation. La première opération est cognitive par excellence. En effet, la compréhension du message du texte de départ en traduction est fortement intégrée dans l'aspect cognitif. Pour comprendre un message, le traducteur doit commencer par bien assimiler les concepts du domaine traduit. Il doit donc acquérir une compétence conceptuelle à côté de la compétence linguistique.

« Il s'ensuit que la compétence linguistique est un élément indispensable mais pas suffisant, si elle n'est pas supportée par une compétence conceptuelle et intertextuelle, que ce soit dans le champ littéraire ou dans les domaines spécialisés. »
(Rollo, 2016, p. 63).

Il est à noter que l'opération de compréhension ne se limite pas au traducteur. Elle concerne également le destinataire du texte traduit. Ce dernier mobilise toutes ses connaissances linguistiques, grammaticales, sémantiques et terminologiques, afin de comprendre le maximum d'éléments du contenu du texte traduit. Dans les deux cas,

le traducteur et le destinataire réalisent une construction mentale des concepts du domaine en question, qui revêt un caractère cognitif.

D'ailleurs, Christine Durieux le confirme dans sa citation « *Traduire, c'est comprendre pour faire comprendre* » mentionnée dans l'introduction de la présente recherche, et impliquant les deux parties concernées par la traduction : le traducteur et le destinataire. En effet, l'objectif principal du traducteur est de bien assimiler le sens explicite et implicite du message pour bien le traduire. Il devrait donc lire des ouvrages ou des articles parallèles, afin de comprendre la terminologie et les connaissances spécialisées du domaine traduit. Cette compréhension s'effectue à l'aide des connaissances linguistiques et extralinguistiques ou culturelles que le traducteur possède, ainsi que de la recherche terminologique et du recours à des experts du domaine traduit. Parmi les facteurs essentiels de compréhension du contenu, figure le contexte qui constitue une source sémantique à la fois en matière de terminologie et de traduction.

Plusieurs processus testent la compétence cognitive du traducteur dont la déverbalisation du sens des phrases dans un texte spécialisé. Cette étape prouve la compréhension sémantique du contenu qui est l'essence du processus traductif. Au cours de cette étape, le traducteur dépasse le niveau des signes linguistiques de la langue de départ, afin de n'en saisir que le sens du contenu ou les signifiés.

« Entre les deux phases du processus de transfert (lecture-interprétation et création-cible), il y a donc un tertium quid, faisant passer le message du niveau verbo-linguistique de la langue-source au niveau logico-cognitif » (Farnoud, 2014, p. 2).

La déverbalisation est suivie par la reformulation du sens du texte de départ pour le réexprimer dans le texte d'arrivée. Cette étape est facilitée par le bagage de connaissances linguistiques et spécialisées dont le traducteur jouit.

Même la révision qui est l'étape finale du processus traductif implique l'aspect cognitif. Ainsi, le traducteur révisé le texte traduit en

se référant au texte de départ, afin d'éviter les erreurs sémantiques et conceptuelles. C'est ce que TALBI appelle « la lecture bilingue » :

« Nous entendons par bilingue une lecture analogique entre le texte de départ et la traduction pour vérifier qu'il n'existe aucune omission ni faute de traduction d'un point de vue conceptuel (faux-sens, contresens, non-sens...etc.), (...) ». (Talbi, 2017, p. 50).

Dans ce cas, la maîtrise de l'aspect cognitif pourrait aider le traducteur à éviter le calque et les erreurs résultant d'une ignorance cognitive des concepts d'un domaine de spécialité traduit.

Au cours du processus de traduction, le traducteur rencontre plusieurs difficultés nécessitant une compétence cognitive de sa part, à savoir l'absence des équivalents aux expressions, les structures ou termes de la langue de départ dans la langue d'arrivée, et l'incompréhension d'une métaphore ou d'un concept culturel ou social dans la langue de départ.

Dans ce contexte, la traduction de termes appartenant au domaine politique et désignant des concepts politiques différents d'un pays à l'autre est une illustration de ces difficultés cognitives. Le traducteur doit donc être conscient de l'ensemble de différentes désignations possible lors de son processus de traduction. Par exemple, les termes désignant les fonctions politiques, tels que رئيس الوزراء (premier ministre ou chef du gouvernement) en arabe ne peuvent pas avoir les mêmes équivalents en langue française. Ce terme est traduit par *chancelier* en Allemagne, alors qu'en Suisse, où l'exercice du pouvoir se fait de façon collégiale, on parle de *conseil fédéral* assumant les tâches du premier ministre. Quant à la Belgique, le *ministre-président* exerce la fonction du chef du gouvernement. Ce dernier est désigné également par *ministre d'État* au Danemark, *président du gouvernement* en Espagne et en Russie, et *ministre en chef* en Australie. Un autre exemple de concepts politiques dont la traduction exige un bagage cognitif important est celui du terme استفتاء. Ce terme est traduit par *référendum* en France et *votation* ou *votation populaire* en Suisse.

À partir de ces exemples du domaine politique, nous constatons que la pluralité des équivalents aux termes *رئيس الوزراء* et *استفتاء*, résulte du fait que chaque pays a son propre régime politique, et par conséquent, ses propres concepts qui peuvent être différents ou même absents. Dans ce cas, le traducteur fait face à une confusion conceptuelle découlant de la traduction de ces concepts différents dans les deux langues de départ et d'arrivée. Éviter cette confusion exige un niveau minimum de connaissances ou de compétence cognitive de la part du traducteur. Ces concepts du domaine politique devraient exister dans le champ cognitif du traducteur qui est censé connaître les systèmes politiques de chaque pays afin de bien les traduire.

Il est à noter que lorsque le traducteur rencontre une difficulté cognitive, il le manifeste à travers plusieurs indices décrits par Astrid Jensen, dans sa thèse de doctorat intitulée « *The Effects of Time on Cognitive Processes and Strategies in Translation* », tels qu'une pause avant de faire ses choix traductionnels ou pendant l'étape de révision de la traduction, un report de décisions traductionnelles, des corrections et des changements d'éléments de traduction, ou une recherche dans les dictionnaires unilingues ou multilingues qui est un outil rassurant pour le traducteur indécis.

« Le processus traductionnel est une activité intellectuelle complexe de résolution de problèmes. (...). Il semble logique de penser que plus les indices sont nombreux, plus la charge cognitive du traducteur est lourde ». (Farnoud, 2014, p. 13).

Pour résoudre ces problèmes cognitifs, le traducteur devrait donc déployer un effort considérable, afin d'améliorer sa compétence cognitive et de garantir une bonne traduction transmissible aux destinataires.

5- Conclusion

Dans la présente recherche, nous avons démontré l'importance de l'aspect cognitif en terminologie, à travers une analyse des notions terminologiques et des réflexions que nous avons émises à cet égard. Des liens ont été établis avec la traduction spécialisée à travers des exemples tirés des domaines de spécialité. Ces liens ont facilité le repérage des difficultés cognitives du traducteur et ont mis en relief

l'importance des capacités cognitives dans le processus de traduction spécialisée. Cette analyse nous a permis de répondre, tout au long de la recherche, à la problématique formulée dans l'introduction et que nous rappelons ici : comment les notions terminologiques cognitives mènent-elles à l'amélioration de la compétence du traducteur ?

À partir de l'analyse menée dans la présente recherche, nous avons pu formuler plusieurs recommandations à ce sujet. Il serait ainsi pertinent et utile d'intégrer l'aspect cognitif dans le cursus des facultés qui assurent une formation de traducteurs spécialisés. Cela peut être réalisé à travers l'insertion de modules spécialisés comme l'économie et le droit, comme cela existe à la faculté des Langues Appliquées à l'Université Française d'Égypte.

En outre, les enseignants devraient insister, en cours de traduction, sur l'importance de l'intelligence humaine en traduction qui, selon nous, ne peut être remplacée par l'intelligence artificielle surtout en matière de cognition. Ainsi, les logiciels de traduction, même s'ils sont d'une performance très élevée, ne sont pas dotés de la même compétence cognitive que le traducteur.

Par ailleurs, les travaux terminologiques devraient accorder un plus grand intérêt aux métaphores terminologiques et aux expressions idiomatiques et non uniquement aux unités terminologiques, la métaphore relevant de la conceptualisation du domaine en question.

Enfin, le terminologue et le traducteur ou plutôt le traductologue, qui analysent et communiquent les concepts du monde réel, devraient être conscients que la langue et la pensée sont complémentaires.

Ainsi, selon Rastier, une langue idéale doit répondre à certaines normes, dont l'expression de la pensée qui relève du domaine cognitif.

« En somme, une langue parfaite se caractérise de cinq manières concordantes : (...).Elle reflète correctement la pensée, ce qui permet de la dire auxiliaire (par son rôle idéographique) » (Rastier, 1995, en ligne).

Références :

- Abi Abboud, Stéphanie (2010), **Des compétences en traduction et en interprétation** (Mémoire de Maîtrise ès arts en traduction), Université de Montréal.
- Association Française de Normalisation (AFNOR) (2001), **Norme NF ISO 704, Travail terminologique, Principes et méthodes**, éd. AFNOR, France
- Cabré, Maria Teresa (1998), **La Terminologie Théorie, Méthode, et Applications**, éd. Armand Colin, Les Presses de l'Université d'Ottawa, France-Canada.
- Farnoud, Esmaeel (2014), **Processus de la traduction : charge cognitive du traducteur**. Corela [En ligne], vol. 12 no 2.
- Kambaja Musampa, Emmanuel (2011), **L'environnement cognitif du traducteur et l'interdisciplinarité dans la pratique de la traduction**, Synergies, Roumanie no 6.
- L'Homme, Marie-Claude (2004), **La terminologie: principes et techniques**, éd. Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal.
- Lagarde, Laurent (2009), **Le traducteur professionnel face aux textes techniques et à la recherche documentaire**, Daniel Gile, Ecole Supérieure d'Interprètes et De Traducteurs, Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III.
- Lerat, Pierre (1995), **Les langues spécialisées**, éd. PUF Linguistique nouvelle, Paris.
- Lethuillier, Jacques (2003), **L'enseignement des langues de spécialité comme préparation à la traduction spécialisée**, Meta, éd. Les Presses de l'Université de Montréal, Canada, Volume 48, no 3.
- Moharram, Sahar (1996), **Français langue de spécialité**, Horizons, éd. Les amis du livre, Le Caire, No 4.
- Navarro, Aura E (2016), **La terminologie : un outil nécessaire pour le traducteur spécialisé**, Studia Romanica Posnaniensia, éd. Adam Mickiewicz University Press, Pologne, vol. 43, no 1.
- Paveau, Marie-Anne (2006), **Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition**, éd. Presses Sorbonne Nouvelle, Paris.

- Pavel Silvia, Nolet Diane (2001), **Précis de terminologie**, éd. Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Canada, Ottawa.
- Rastier, François (1993), **La sémantique cognitive. Éléments d'histoire et d'épistémologie**. Histoire Épistémologie Langage, éd. Persée, France, tome15, fascicule 1.
- Rastier, François (1995), **Le terme : entre ontologie et linguistique**, La banque des mots, éd. CILF, France, n°7.
- Raus, Rachele (2013), **La terminologie multilingue**, éd. De Boeck Supérieur, Bruxelles.
- Rollo, Alessandra (2016), **Approche cognitive de la traduction économique : réflexion théorique et retombées pratiques**, MonTI, éd. Université d'Alicante, Université Jaume I de Castellón et Université de Valence, Espagne, no 8.
- Talbi, Amina Fatima Zahra (2017), **Comprendre pour traduire : cas des diplômés en Traduction en Algérie**, Revue des sciences sociales, éd. Presses Universitaires de Strasbourg, France, No 25.
- Tondji-Simen, René (2005), **Notions essentielles et enseignement de la traduction scientifique et technique**. Meta, éd. Les Presses de l'Université de Montréal, Canada, vol. 50 no 4.
- Vandaele, Sylvie, Lubin, Leslie (2005), **Approche cognitive de la traduction dans les langues de spécialité : vers une systématisation de la description de la conceptualisation métaphorique**. Meta, éd. Les Presses de l'Université de Montréal, Canada, vol. 50 no 2.